



**CRITÈRES POUR SOUTENIR LES TRAVAUX DE RECHERCHE DES
ENSEIGNANTS CLINIENS, DES RÉSIDENTS ET DES CHERCHEURS
DU RÉSEAU DE RECHERCHE EN SOINS PRIMAIRES
DE L'UNIVERSITÉ DE MONTRÉAL (RRSPUM)**



INTRODUCTION

Le Réseau de recherche en soins primaires de l'Université de Montréal (RRSPUM) œuvre pour le déploiement de recherches novatrices orientées vers la production de nouvelles connaissances et l'amélioration de la qualité et de la performance des soins de santé en première ligne. Il valorise le transfert de connaissances issues de la recherche dans les milieux cliniques. Ainsi, le RRSPUM contribue à l'émergence du système de santé apprenant à travers les activités de facilitation de la recherche.

La vision du RRSPUM est d'impliquer tous les milieux de formation qui participent à la mission d'enseignement du département de médecine de famille et de médecine d'urgence qui souhaiteront s'y joindre.

Le Réseau est sous la responsabilité d'une directrice et d'un comité exécutif. Les opérations du RRSPUM sont assurées par un personnel de soutien de haut niveau composé de trois coordonnatrices (scientifique, opérationnelle, facilitatrice) et d'une adjointe administrative. L'ensemble de ce personnel de soutien œuvre à temps partiel. Les représentants locaux des Cliniques universitaires de médecine familiale (CUMF) et responsables des travaux d'érudition et d'évaluation de la qualité constituent la base du *membership* du RRSPUM.

SERVICES OFFERTS PAR LE RRSPUM

Le RRSPUM soutient principalement les milieux cliniques dans la mise en place et l'exécution de projets de recherche, ainsi que dans le transfert des connaissances. Le RRSPUM peut contribuer, **entre autres**, à la :

1. Fonction de liaison et réseautage

- Établir des liens entre les membres du RRSPUM et avec les membres des trois autres Réseau de recherche axée sur les pratiques de première ligne du Québec afin de bâtir une équipe de projet.
- Trouver des cliniques intéressées pour participer à un projet de recherche dans le cas d'une étude multicentrique.
- Guider dans le choix d'un organisme de financement adéquat pour le projet.
- Faire connaître les divers services de consultation disponibles (soit, méthodologie de la recherche, ressources informationnelles, consultation statistique, etc.)

2. Fonction de conception de projets et rédaction du protocole de recherche

- Bonifier la question de recherche proposée par les cliniciens et/ou les résidents.
- Conseiller sur les approches méthodologiques pertinentes à la question de recherche.
- Aider à la rédaction du protocole de recherche incluant le budget.

3. Fonction de soutien à la réalisation du projet

- Aider à la soumission aux comités d'éthique de la recherche incluant les demandes de convenance institutionnelle.
- Conseiller sur les aspects pratiques du déroulement de l'étude sur le terrain.
- Aider à la saisie et l'analyse des données recueillies selon la disponibilité des ressources du RRSPUM.
- Aider à la gestion et au suivi financier des projets dont le budget est géré par le RRSPUM.

4. Fonction de transfert des connaissances

Le RRSPUM peut aider à la :

- Soumission de résumés pour les congrès scientifiques.
- Préparation des présentations scientifiques (orales et affiches).
- Production de documents pour les milieux cliniques (guide d'implantation, guide pratique, etc.).
- Rédaction de rapports de recherche.
- Rédaction d'articles scientifiques.

TYPE DE SOUTIEN ADMISSIBLE

L'admissibilité d'une demande de soutien par le RRSPUM dépend de la pertinence du sujet pour le développement des connaissances dans les domaines de la médecine familiale et de la formation initiale et continue des professionnels de première ligne. Elle est aussi fonction de l'importance du sujet dans le cadre de l'amélioration de la qualité des soins dispensés en première ligne et de l'enseignement dans le cadre du programme de médecine familiale.

Deux types de soutien possibles

1. Ponctuel : il s'agit d'un service de consultation qui ne nécessite pas une aide de longue durée et qui se fait généralement en une/deux rencontres ou communications (téléphone, courriel ou en présentiel). Toute demande **admissible** pourrait bénéficier de ce type soutien.
2. Accompagnement : il s'agit d'un service qui nécessite un engagement de longue durée. Ce type de soutien vise principalement les demandeurs qui réalisent un projet de recherche. La durée de l'accompagnement est fonction de la nature du service demandé. Toutefois, pour bénéficier d'un accompagnement dans le cadre d'un projet de recherche, ce dernier devra, au moins, **remplir un des critères** ci-dessous :
 - Projet de recherche réalisé dans au moins deux milieux cliniques de première ligne (dont un des milieux est une CUMF du RRSPUM).
 - Au moins deux résidents qui travaillent sur un même projet de recherche réalisé dans une des CUMF du RRSPUM.

- Avoir reçu un prix d'excellence lors de la journée annuelle de présentation des travaux d'érudition des résidents de notre département. Le soutien portera essentiellement sur la préparation d'une présentation dans le cadre d'un congrès scientifique d'envergure nationale ou internationale, la rédaction d'un article scientifique ou la production de guide pratique destiné aux milieux cliniques de première ligne.

TYPE DE SOUTIEN NON ADMISSIBLE

Parmi les demandes non recevables, notons entre autres :

- Réaliser une recension des écrits scientifiques (recherche documentaire et synthèse des écrits).
- Rédiger un document (protocole de recherche, articles, rapports, guides, présentations, etc.).
- Faire des mises en forme des tableaux et/ou des figures suite à une analyse des données.
- Compléter les formulaires pour la soumission au comité d'éthique de la recherche.

QUI PEUT DEMANDER LE SOUTIEN DU RRSPUM ?

Tous les professionnels enseignants qui travaillent dans les CUMF de l'Université de Montréal et l'ensemble des résidents inscrits au programme de médecine de famille, de même que les chercheurs du département de médecine de famille et de médecine d'urgence.

Le soutien aux résidents se fera conjointement avec le responsable des travaux d'érudition du milieu.

Le nombre de demandes acceptées pourrait être limité compte tenu du temps investi et du personnel RRSPUM disponible.

COMMENT FAIRE UNE DEMANDE DE SERVICE ?

- Une demande de soutien ponctuel peut se faire en communiquant directement avec la coordonnatrice des opérations du RRSPUM, soit par téléphone 450-668-1010 poste 24361 ou message électronique: info@rrrpum.ca.
- Une demande d'accompagnement se fera comme suit :
 - Télécharger et compléter le **formulaire de demande de services** à partir du site web du RRSPUM (rrspum.ca).
 - Acheminer le formulaire dûment complété par courriel à : info@rrspum.ca.

ENGAGEMENT DU BÉNÉFICIAIRE DE SERVICE

Tout bénéficiaire de soutien du RRSPUM s'engage à reconnaître la contribution du réseau dans les documents qui seront publiés (ex. : articles scientifiques, rapports, présentations, guide, etc.) et de faire parvenir au réseau les copies de tous ces documents

à : info@rrspum.ca. Ces documents pourront être diffusés au sein du réseau et sur le site web du RRSPUM.

Pour les demandeurs qui bénéficient d'un accompagnement, le nom du/(des) membre (s) du RRSPUM qui fournit le service devra figurer sur tout document produit par l'équipe du projet (en qualité de coauteur).

ENGAGEMENT DU RRSPUM

- La coordonnatrice des opérations du RRSPUM communiquera avec vous dans un délai maximal de 72 heures ouvrables suivant la réception de votre demande.

Pour toute information supplémentaire, veuillez communiquer avec Mme Marie-Claude Huneau au 450-668-1010 poste 24361 ou écrire à l'adresse : info@rrrpum.ca.

AUTRES RESSOURCES DISPONIBLES

- 1) L'Unité de soutien SRAP du Québec offre gratuitement un service de consultation en recherche d'une durée de cinq heures
<http://unitesoutiensrapqc.ca/faire-une-demande-de-service/>
- 2) Le Comité d'éthique de la recherche en santé (CERES) de l'Université de Montréal fournit les documents de référence, les formulaires ainsi que toute l'information nécessaires pour déposer une demande d'approbation éthique
<https://recherche.umontreal.ca/responsabilite-en-recherche/ethique-humaine/comites/ceres/>